LA CHASSE AUX ALGUES VERTES CONTINUE

Les experts redoutent pour cet été la pire marée verte de la décennie. Un nouveau plan de bataille d'un montant de près de 50 millions d'euros est censé enrayer la prolifération.

PAR ROZENN LE SAINT

En avril dernier, les Bretons ont compris qu'ils allaient devoir se remettre sérieusement au boulot pour nettoyer leurs plages : le niveau d'algues vertes était le plus fort que l'on ait jamais vu à cette période de l'année... Pire que les années noires, ou plutôt vertes, de 2008 et 2009. «En survolant les baies, nous avons mesuré cinq fois plus d'algues vertes que la moyenne depuis 2002», expose Sylvain Ballu, qui étudie l'évolution de ces marées vertes au Centre d'étude et de valorisation des algues (Ceva) de Pleubian. Motif ? L'hiver a été calme : peu de tempêtes, donc peu de grosses vagues pour nettoyer les algues agglutinées l'année précédente. Ajoutez à cela le beau temps et une température de l'eau supérieure en début de printemps... Le cocktail est parfait pour favoriser la concentration de nitrates. Ces dérivés azotés présents dans l'eau, qui proviennent de l'épandage intensif issu des déjections des porcs et des volailles d'élevage, font proliférer les algues vertes devenues depuis plusieurs décennies le fléau breton par excellence. Ce sont des dizaines de milliers de tonnes d'algues qu'il va falloir enlever dans les semaines à venir.

«Les algues vertes concernent moins de 5% des 2 700 kilomètres de littoraux», relativise Thierry Burlot, le vice-président du conseil régional de Bretagne chargé de l'environnement. Sans doute, mais pour les huit baies de la région concernées – de Saint-Brieuc à Concarneau en passant par Lannion et Douarnenez (voir la carte ci-contre) –, le défi n'est pas mince. Comme les eaux stagnent dans les baies, les vagues ne chassent pas la «salade», qui pourrit. Fraîches, les algues sont désagréables mais elles ne sont pas dangereuses. En revanche, quand elles pourrissent au soleil, elles deviennent toxiques et les échouages sont suspectés de constituer un danger mortel pour l'homme. «Quand elles entrent en putréfaction, la fermentation engendre des gaz toxiques dont l'odeur s'apparente à des œufs pourris. Là, il faut s'éloigner, c'est insupportable, cela pique les yeux et irrite les voies respiratoires», met en garde Sylvain Ballu. La mort de dizaines de sangliers dans la baie de Morieux en juillet 2011, asphyxiés par l'hydrogène sulfuré dégagé par les algues, a fait monter la pression après des années de tergiversation. Dans la foulée, la ministre de l'Ecologie de l'époque, Nathalie Kosciusko-Morizet, a imposé la fermeture des plages qui ne peuvent être nettoyées dans les vingt-quatre heures.

LA FACTURE A EXPLOSÉ pour les communes. Soucieuses de ne pas voir leurs plages fermées par le préfet et/ou les touristes prendre la fuite, elles envoient depuis tracto-pelles et camions-remorques chaque matin ramasser les tonnes d'algues qui polluent leurs plages en été. Un ramassage qui coûte de 3 à 4 millions d'euros par an, pris en charge pour moitié par les communes, pour l'autre par l'Etat dans le cadre du premier plan anti-algues vertes déclenché en 2011, avec un budget de 114 millions pour une durée de cinq ans. Paradoxalement, compte tenu de la marée verte record annoncée pour cet été, l'un des objectifs principaux du plan, c'est-à-dire la réduction de 30% des apports en azote, semble avoir été atteint. Pointés du doigt pour leur responsabilité dans la prolifération des algues, les agriculteurs ont modifié en partie leurs pratiques grâce aux aides reçues. Le plan prévoyait également l'intensification de la méthanisation pour valoriser les déchets issus de l'élevage. Et des unités de production de biogaz ont bien été construites. Thierry Burlot estime que huit agriculteurs sur dix se sont engagés individuellement à réduire leurs pratiques d'épandage depuis 2011. Mais l'enveloppe du premier plan anti-algues vertes n'aurait pas été entièrement utilisée. Notamment parce que les dispositifs d'aides à l'installation de la méthanisation «n'ont pas été suffisamment mis en œuvre, car il était compliqué de mécaniser les exploitations», explique Thierry Burlot.

Le deuxième plan anti-algues devrait atteindre 50 millions d'euros pour la période 2017-2021.

LES ÉLUS BRETONS qui savent ne pas en avoir fini avec ce fléau se sont mobilisés pendant des mois afin d'obtenir un deuxième plan de lutte contre les algues. Et ils redoutent aujourd'hui qu'il soit le dernier au vu des résistances de l'Etat, dont les